

AR Prefecture

013-241300375-20221124-DEL189_2022-DE
Reçu le 28/11/2022

Communauté de Communes
VALLÉE *des* **BAUX-ALPILLES**

Annexe 1 – Le Paradou / Fontvieille (voies limitrophes) Diagnostic de la voirie

Sources :

•Visite terrain – août 2022



Repérage de la voirie

Le Paradou / Fontvieille

Légende

Voirie

g - Chemin carraire de Constemple (à l'extrémité du chemin de Caparon à Fontvieille)



AR Prefecture

013-241300375-20221124-DEL189_2022-DE
Reçu le 28/11/2022

Voies limitrophes entre Le Paradou et Fontvieille

ID	Nom	Domanialité	Nature	Longueur (m)	Largeur (m)	Description		PK départ	PK arrivée	Etat	Commentaires	Evaluation de la remise en état (<i>parties en moyen et mauvais état</i>)
g	Chemin carraire de Constemple (à l'extrémité du chemin de Caparon à Fontvieille)	Non cadastré	Goudron (+ bas-côtés)	340	8 (voie + bas-côté)	de la RD78e à la route des Arcades	1/2 de la voie située au Paradou / 1/2 de la voie située à Fontvieille	0+000	0+340	Bon	Quelques bosses, fissures et trous à surveiller (pas d'évacuation des eaux)	Pas de nécessité de remise en état

AR Prefecture

013-241300375-20221124-DEL189_2022-DE
Reçu le 28/11/2022



Communauté de Communes
VALLÉE *des* **BAUX-ALPILLES**

Annexe 1 - ZA des Lagettes (voies d'accès) Diagnostic de la voirie

Sources : Visite terrain – août 2022



Repérage de la voirie



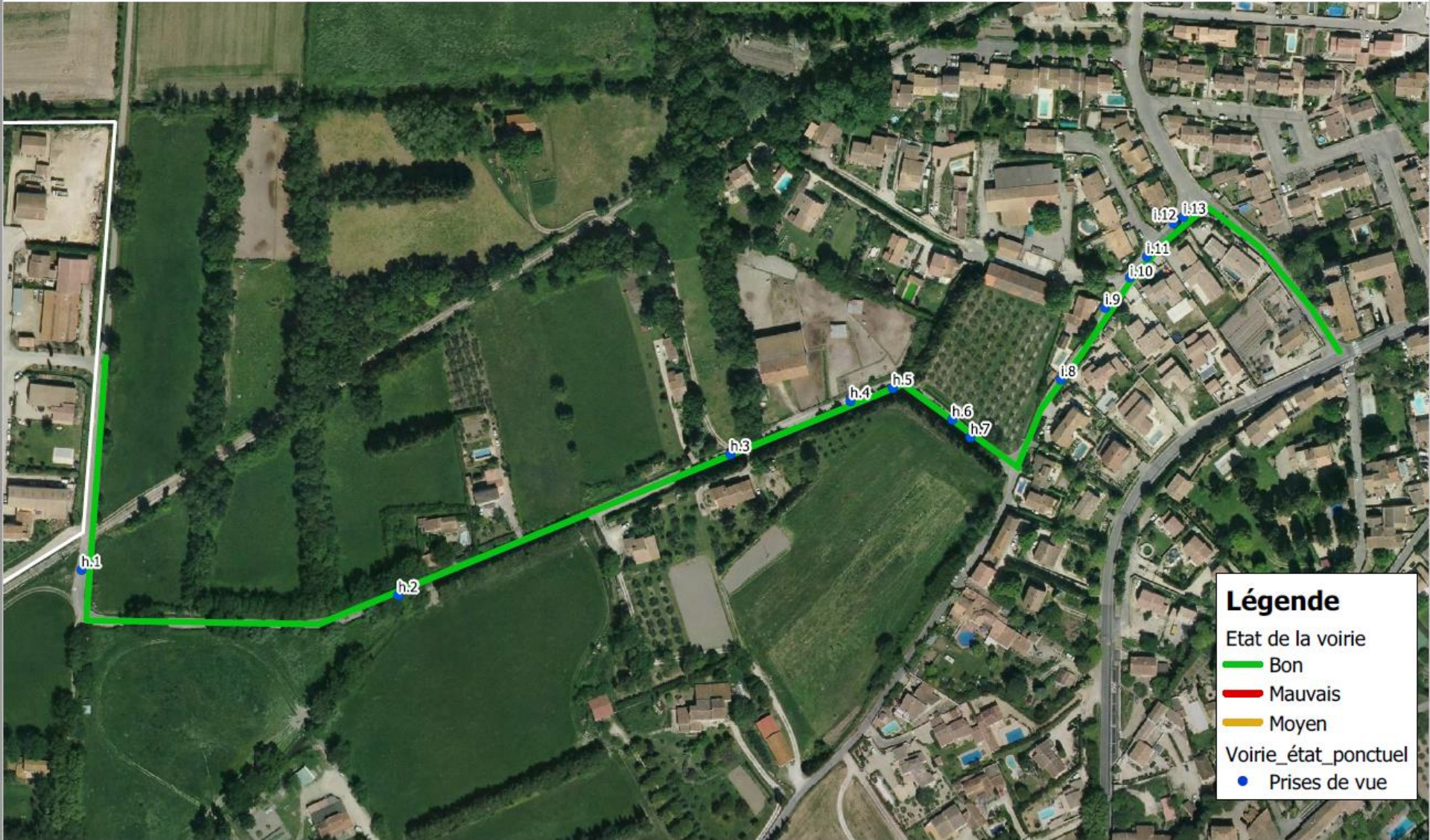
Légende

Voies communautaires (délibération du 11/12/13) :

- h - VC dite de Ribet
- i - VC dite du Mas de Boyer
- j - VC de la Vieille Font



Etat de la voirie restituée



Légende

- Etat de la voirie
- Bon (Green line)
- Mauvais (Red line)
- Moyen (Yellow line)
- Voirie_état_ponctuel
- Prises de vue (Blue dot)

AR Prefecture

013-241300375-20221124-DEL189_2022-DE
Reçu le 28/11/2022

Voies d'accès à la ZA des Lagettes à Fontvieille

ID	Nom	Domanialité	Nature	Longueur (m)	Largeur (m)	Description	PK départ	PK arrivée	Etat	Commentaires	Références des prises de vue	Evaluation de la remise en état <i>(parties en moyen et mauvais état)</i>
h	VC dite de Ribet	Non cadastré	Goudron (+ fossé + bas-côté)	660	8 (voie + bas-côté)	De l'entrée de la ZA à la voie communale du Mas de Boyer	0+000 / 0+165 (i)	0+660	Bon	Réfection enrobés été 2022	h.1 à h.7	neuf
i	VC dite du Mas de Boyer	Non cadastré	Goudron (+bas-côté)	165	6 (voie + bas-côté)	De la voie communale de Ribet à la voie communale de la Vieille Font	0+000 / 0+105 (j)	0+165	Bon	Réfection enrobés été 2022	i.8 à i.13	Neuf
j	VC de la Vieille Font	Non cadastré	Goudron (+bas-côté)	105	6 (voie + bas-côté)	De la voie communale de la Vieille Font à la RD17	0+000	0+105	Bon	RAS	-	Pas de nécessité de remise en état

AR Prefecture

013-241300375-20221124-DEL189_2022-DE
Reçu le 28/11/2022

Voies d'accès la ZA des Lagettes	
h.1	RAS
h.2	RAS
h.3	RAS
h.4	RAS
h.5	RAS
h.6	RAS
h.7	RAS
i.8	RAS
i.9	RAS
i.10	RAS
i.11	RAS
i.12	RAS
i.13	RAS

AR Prefecture

013-241300375-20221124-DEL189_2022-DE
Reçu le 28/11/2022



h.1



h.2



h.3



h.4

AR Prefecture

013-241300375-20221124-DEL189_2022-DE
Reçu le 28/11/2022



h.5



h.6



h.7

AR Prefecture

013-241300375-20221124-DEL189_2022-DE
Reçu le 24/11/2022



i.8



i.9



i.10



i.11

AR Prefecture

013-241300375-20221124-DEL189_2022-DE
Reçu le 28/11/2022



i.12



i.13